

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2022 - Aube

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.30.10.24



Aube

Population 2022	311 660 (+ 0,1 %)	5,6 %	Part département dans la Région Grand Est (2022)
Nombre de salariés 2022	104 339 (+ 0,5 %)	5,2 %	
Nombre d'établissements privés 2022	7 357 (+ 0,7 %)	5,4 %	
Tonnages DAEndni produits 2022	305 527 (+ 12,4 %)	6,2 %	
Tonnages DAEndni traités 2022	191 220 †	6,8 %	Valeur Grand Est (2022)
Taux de valorisation matière et organique 2022	66 %	75 %	
Taux de valorisation énergétique 2022	5 %	9 %	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

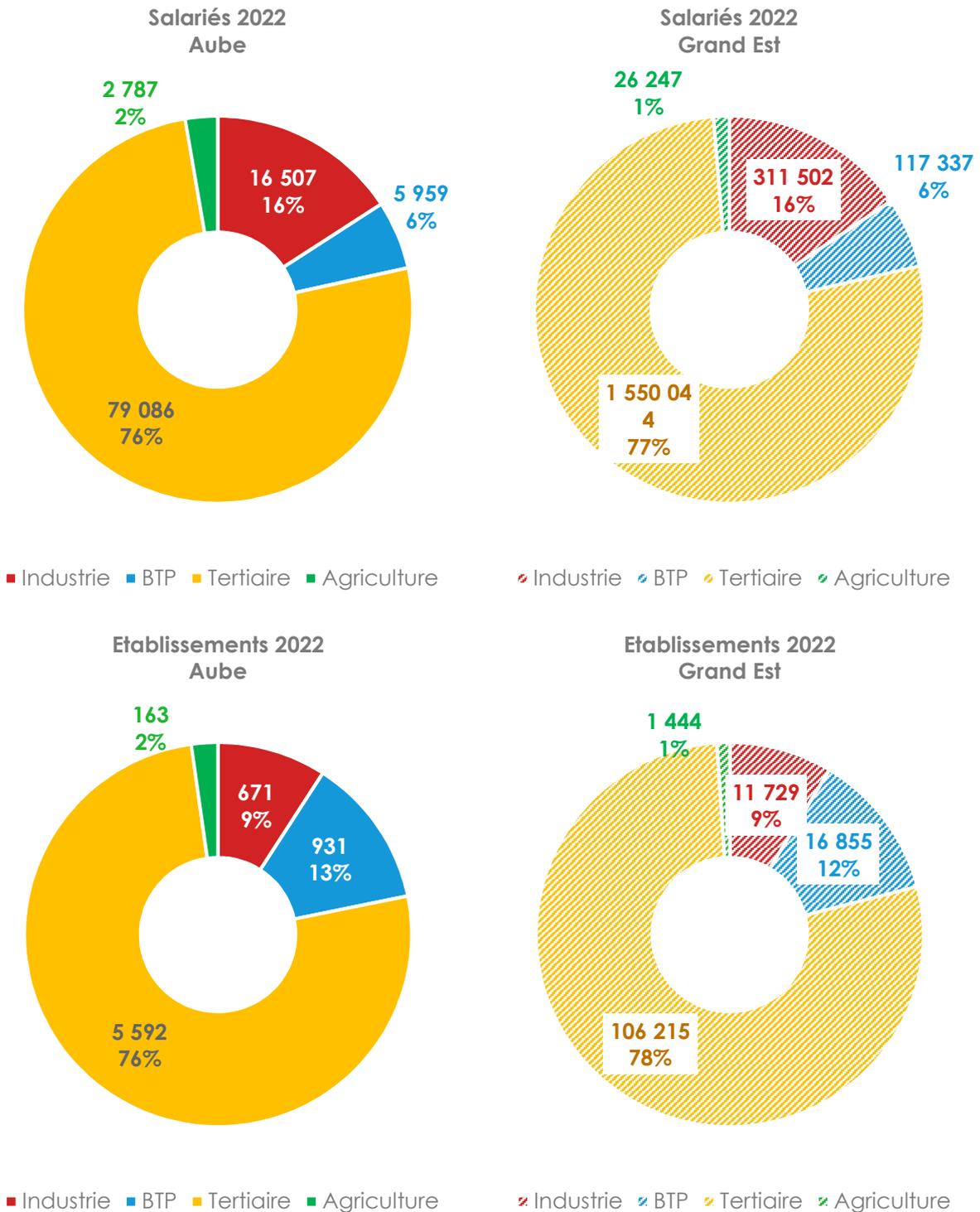
Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

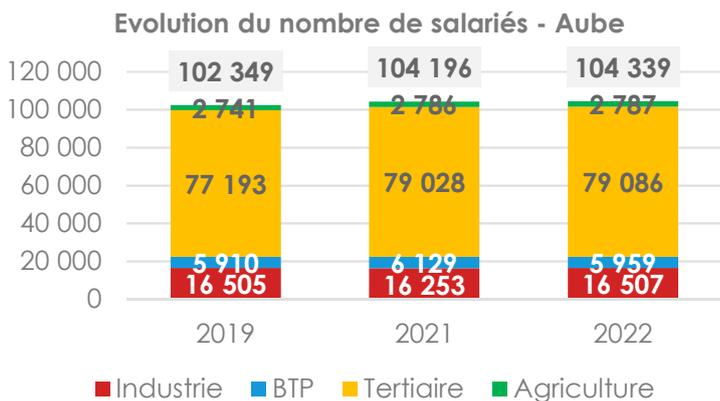
L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

Chiffres clés de l'activité économique

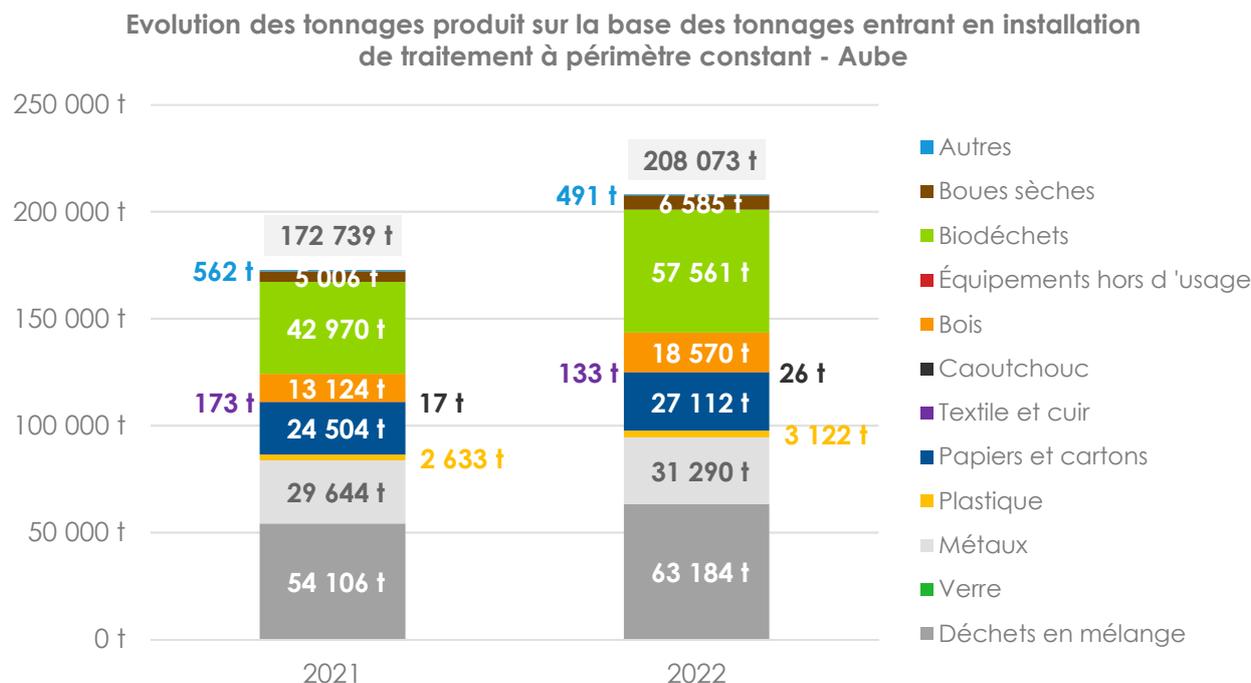




Le nombre de salariés évolue peu en 2022 par rapport à 2021. Le BTP et l'industrie retrouvent leur niveau d'avant Covid, le tertiaire et l'agriculture se maintiennent au niveau de 2021.

Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l'évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l'évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.



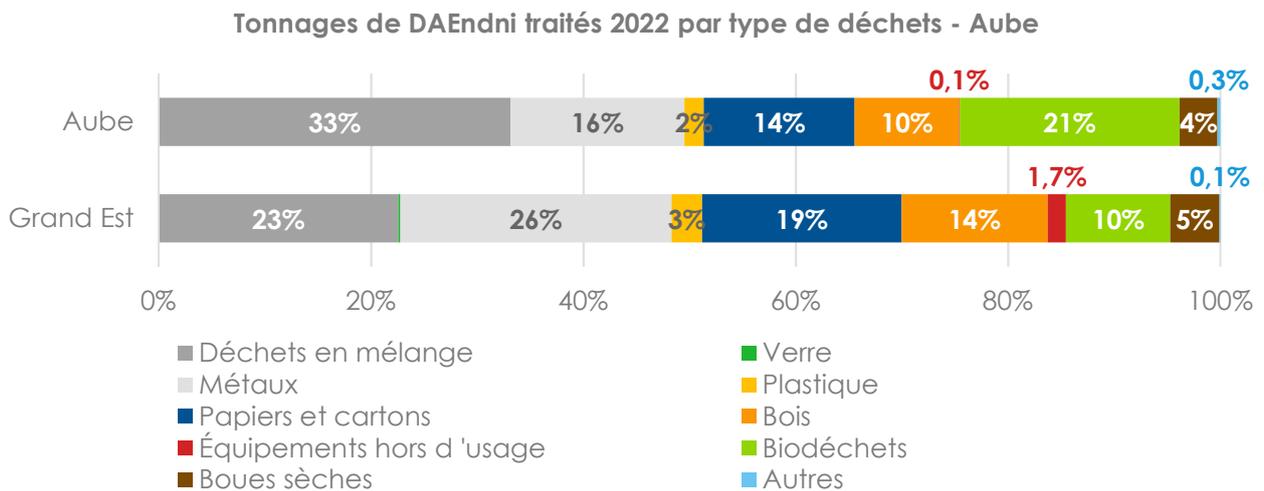
Entre 2021 et 2022, on note une **hausse de 35 300 t** de DAEndni entrant en installation des traitement. Cette hausse concerne particulièrement les déchets en mélange et les biodéchets, et dans une moindre mesure les métaux, les papiers/cartons et le bois.

La production de DAEndni sur le département était estimée à 271 900 t en 2021. En ajoutant les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (- 1 700 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2022 est estimé à **305 500 t**.

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève en 2022 à **191 200 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

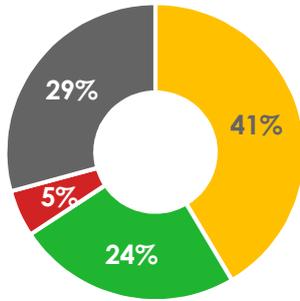


Les caractéristiques des DAEndni identifiés en entrée d'installation de traitement reflètent les caractéristiques du gisement estimé en 2019. La répartition des tonnages montre une sur-représentation des déchets en mélange et des biodéchets par rapport à la répartition régionale, au détriment des métaux, des papiers/cartons et du bois.

Valorisation des tonnages identifiés

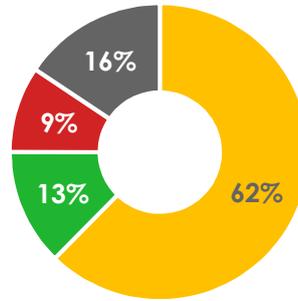
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2022 - Aube



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

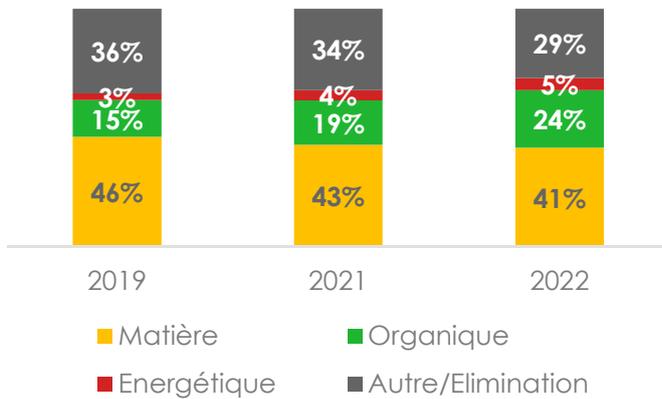
Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2022 - Grand Est



- Matière
- Organique
- Énergétique
- Autre/Élimination

L'élimination concerne près de 30 % des tonnages de DAEndni identifiés en entrée d'installation de traitement, ce qui s'explique par l'absence d'UVE de grande capacité sur le territoire. La valorisation organique concerne par ailleurs une part importante des tonnages, en lien avec la part importante de biodéchets dans la composition des DAEndni identifiés sur le département.

Evolution de la valorisation des tonnages de DAEndni - Aube



Depuis 2019, la tendance observée est à la baisse de l'élimination, au profit de la valorisation organique. La valorisation matière suit une tendance à la baisse, à l'inverse de ce qu'on observe sur la Région.